

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES TENUE EXCEPTIONNELLEMENT
AU MUSEE DE L'AFRIQUE CENTRALE A TERVUREN LE MARDI 14 MAI 2019**

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Monsieur Christophe Evers.

BUREAU

Monsieur le Président désigne en qualité de Secrétaires :

- Monsieur Hubert de Ville de Goyet

L'assemblée appelle aux fonctions de Scrutateurs :

- Monsieur Jean-Philippe Waterschoot
- ~~Monsieur Bernard de Gerlache~~

L'assemblée constate la présence des administrateurs suivants :

- Monsieur Christophe Evers

Ceux-ci complètent, de droit, le bureau.

~~PricewaterhouseCoopers SCCRL, Commissaire, représenté par Monsieur Alexis Van Bavel, est présent.~~

VALIDITE ET COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites conformément à la loi, dans :

Le Moniteur belge du 12 avril 2019
L'Echo et De Tijd du 12 avril 2019

La convocation a été également publiée sur le site Internet le 12 avril 2019.

L'extrait justificatif est déposé sur le bureau et est paraphé par le scrutateur. Des lettres missives ont, en outre, été envoyées aux actionnaires en nom, aux administrateurs et au commissaire le 30 avril 2019. Il ne doit pas être justifié de l'accomplissement de cette formalité.

Pour assister à l'assemblée, les actionnaires se sont conformés à l'article 32 des statuts prescrivant :

- L'enregistrement des actions dématérialisées auprès d'un teneur de compte agréé ou d'un organisme de liquidation le 1^{er} mai 2019 à 24 heures et qui aura émis une attestation constatant cet enregistrement au plus tard le 8 mai 2019.
- L'enregistrement des actions nominatives dans le registre des actionnaires le 1^{er} mai 2019 à 24 heures et qui aura fait connaître par écrit son intention d'y assister avant le 8 mai 2019.

act
Sont présents ou représentés les ~~six~~ actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance et annexée au présent procès-verbal avec les originaux des procurations y mentionnées.

Selon cette liste des présences, ~~238.992~~ ^{244.492} actions sont présentes ou représentées sur les 3.189.330 actions représentatives du capital social ayant pouvoir de vote.

Chaque action donne droit à une voix. ^{244.492}
Il est pris part au vote pour un total de ~~238.992~~ Voix.

La liste de présence est clôturée par les membres du bureau.

Tous les faits exposés par le Président et le Secrétaire sont vérifiés par le Bureau et reconnus exacts par l'Assemblée, celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

L'ordre du jour comporte :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.
2. Rapport du Commissaire sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.
3. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 ainsi que l'affectation du résultat.
4. Proposition de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion et au commissaire pour sa mission de contrôle.

*
* *

DELIBERATIONS

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire.

Le Président fait lecture du Rapport du Conseil d'Administration.

La discussion de ces rapports est abordée ; il est répondu aux questions posées dans l'Assemblée ; les informations complémentaires demandées sont fournies.

2. Comptes clôturés au 31 décembre 2018.

Les comptes statutaires, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clôturés le 31 décembre 2018 sont soumis à l'examen de l'Assemblée.

Il est donné réponse aux questions posées par les membres de l'Assemblée.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe sont approuvés à l'unanimité.

3. Affectation des résultats

L'Assemblée approuve à l'unanimité des voix l'affectation des résultats ressortant des comptes annuels sociaux qui viennent d'être approuvés.

Perte de l'exercice	45.672,00	Euros
Report du bénéfice antérieur	<u>240.481,00</u>	Euros
Bénéfice à affecter	194.809,00	Euros
Bénéfice à reporter	194.809,00	Euros

4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

Par votes spéciaux à l'unanimité, l'Assemblée donne décharge à chaque administrateur pour l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

Par vote spécial à l'unanimité, l'Assemblée donne décharge au Commissaire pour l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.



Le Secrétaire

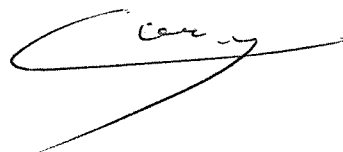


Les Scrutateurs



Le Président

Le Bureau



Les Actionnaires

